



Dessau-Soprin inc.  
1441, boul. René-Lévesque ouest, suite 500  
Montréal (Québec) Canada H3G 1T7  
Téléphone : (514) 281-1010  
Télécopie : (514) 875-2666  
Courriel : [enviro@dessausoprin.com](mailto:enviro@dessausoprin.com)  
Site internet : [www.dessausoprin.com](http://www.dessausoprin.com)

30 mars 2003

Madame Lori Warren  
Agente des services de l'environnement  
Commission de la Capitale nationale  
202-401, rue Elgin  
Ottawa (Ontario)  
K1P 1C7

**Sujet : Construction du boulevard LeBreton  
Addenda au rapport « Analyse des enjeux stratégiques – Version provisoire 2 » Annexe 4 du Rapport d'évaluation environnementale  
Réf. DSI : 480000 (390)**

---

Chère Mme Warren :

Afin de présenter fidèlement le processus décisionnel et de rapporter de façon conséquente le résultat des consultations effectuées auprès des organismes gouvernementaux et du public, le rapport « Analyse des enjeux stratégiques » est reproduit ici exactement tel que soumis au public et aux agences en décembre 2002.

La présente constitue un addenda au rapport « Analyse des enjeux stratégiques – Version provisoire 2 ». Le but de cette lettre est de souligner les corrections et mises à jour qui devraient accompagner ce rapport, suite à des informations nouvellement parvenues à la Commission de la Capitale nationale (CCN) et à des changements effectués dans la conception du boulevard.

Le Rapport d'étude environnementale (RÉE) et le Rapport de consultation (Annexe 2 du RÉE), dans le volume 1, intègrent tous les changements soulignés dans cet addenda.

Le rapport « Analyse des enjeux stratégiques » a été produit dans le cadre de la phase 3 du processus d'évaluation environnementale municipale de portée générale.

Le rapport :

- résume le processus et les resultants des phases 1 et 2 du processus d'évaluation environnementale municipale de portée générale;
- offre une description du milieu physique, biologique et humain susceptible d'être affecté par le projet;
- identifie les enjeux stratégiques qui fondent le concept du boulevard LeBreton;
- décrit différentes options pour chacun des enjeux stratégiques;
- offre des informations quant aux critères de décision utilisés par le promoteur pour évaluer les différentes options;
- présente le concept recommandé par le promoteur pour le boulevard LeBreton;
- invite le public à exprimer son opinion sur le projet, offrir des informations additionnelles au promoteur et soulever des enjeux dont le promoteur devrait tenir compte.

Le rapport est daté décembre 2002. En décembre et janvier, plusieurs agences gouvernementales ont eu l'occasion de consulter le rapport et d'offrir leurs commentaires. Le 12 décembre, la rapport a été présenté au public à l'occasion d'une soirée portes ouvertes avec présentation formelle. Les commentaires des agences et du public ont été reçus jusqu'au 29 janvier.

Ces commentaires, ainsi que des informations récentes parvenues d'autres sources et des changements ayant été apportés dans le design du boulevard, sont à la base des corrections qui suivent.

| Section | Para      | Corrections et mises à jour  |
|---------|-----------|--|
| 1.1     | 6         | La liste des neuf projets formant le plus vaste « Projet d'infrastructures et de réhabilitation des plaines LeBreton » a été révisée afin d'inclure des activités supplémentaires dans les projets existants (construction des rues Fleet, Lett, Lloyd et Preston, et branchement des réseaux d'égout). Voir la section 1.1 du RÉE pour une liste à jour des neuf projets. |
| 1.2.2   | n/a       | La construction d'un nouveau pont traversant la prise d'eau de l'aqueduc est soumise à l'autorisation de Pêche et Océans Canada (MPO), conformément au paragraphe 35(2) de la <i>Loi sur les pêches</i> , ce qui déclenche l'application de la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale</i> (LCÉE), Le MPO sera l'autorité responsable de ce projet.            |
| 3.1.4   | Tableau 2 | Une version mise à jour du tableau « Caractéristiques archéologiques de la zone d'étude des plaines LeBreton » se trouve à la section 3.2.3.4 du RÉE.  |

| Section        | Para                            | Corrections et mises à jour   |
|----------------|---------------------------------|---|
| 3.1.4          | Dernier                         | Des enquêtes sous-marines entreprises en janvier 2003 par Mount McGovern Inc. ont révélé l'existence de structures élaborées ayant fait partie de l'ouvrage de tête de l'aqueduc original, construit à la fin du 19 <sup>ième</sup> siècle. Ces structures se trouvent dans l'emprise du futur boulevard LeBreton. Selon les archéologues de Mount McGovern, ces structures ont une valeur archéologique et ne devraient pas être dérangées » En raison de cette découverte, la conception du pont traversant la prise d'eau de l'aqueduc a été modifiée afin d'éviter tout dommage à ces structures. |
| 5.1.2<br>5.2.2 | Option 1                        | La référence à « <i>la plus large surface de chaussée asphaltée (et ainsi la plus longue traversée piétonne) de la région de la capitale nationale</i> » devrait être enlevée, puisqu'elle n'a pas pu être vérifiée.  |
| 6.1.2          | Tableau 4                       | Une version mise à jour du tableau « Volume estimé des sols à gérer » est présentée à la section 5.1.2 du RÉE.  |
| 6.1.4          | Tableau 5 et paragraphe suivant | Suite à la découverte de structures archéologiques sous-marines faisant partie de l'ouvrage de tête de l'aqueduc, la conception du pont a été modifiée. Voir section 5.1.4 du RÉE pour les caractéristiques modifiées du pont.  |
| 6.2.1          |                                 | Le programme de revégétation et de compensation est présenté de façon plus précise et exacte dans la section 5.1.4.2 du RÉE..   |
| 6.2.1          | Tableau 6                       | À la ligne "Ruissellement de contaminants ...". Le premier point dans la colonne « mesures d'atténuation » devrait être « Protéger une zone tampon de 15 m de tout dommage durant les travaux ». Le troisième point devrait être « Installation des zones de stockage de substances potentiellement nocives (incluant les sols et sédiments contaminés) et zones d'entretien de la machinerie à plus de 30 m de la prise d'eau de l'aqueduc ».  |
| Annexe 1       | Figure 1                        | Une version mise à jour de la carte de l'aire d'étude est présentée à la figure 1 du RÉE.   |
| Annexe 1       | Figure 6                        | Des cartes détaillées montrant la contamination des sols sur les plaines LeBreton, incorporant les résultats de la troisième évaluation environnementale de site (DSI, 2003(a)), sont présentées à la figure 7 du RÉE.  |
| Annexe 1       | Figure 13                       | Suite à la découverte de vestiges archéologiques de l'ouvrage de tête de l'aqueduc, la conception du pont a été modifiée. La rangée de piliers centraux a été déplacée vers l'est (nord-est géographique) de 3 m. Un plan mis à jour est présenté à la figure 10 du RÉE.  |
| Annexe 1       | Figure 16                       | Une version mise à jour du plan d'aménagement paysager les plaines LeBreton se trouve à la figure 17 du RÉE.  |

Veuillez agréer, madame Warren, l'expression de mes sentiments distingués.

Nicolas Tremblay

Chargé de projet – Évaluation environnementale